

4 Économie

Signature d'une convention de financement entre l'Agence française de développement et le Gabon

Plus de 147 milliards de francs pour appuyer le Plan de relance économique

Willy NDONG
Libreville/Gabon

Cet appui budgétaire servira à apurer, entre autres, la dette intérieure et extérieure du pays, compte tenu de l'impact de ces arriérés sur la performance de l'économie nationale, et à la mise en œuvre des réformes des finances publiques définies avec le Fonds monétaire international (FMI). Le premier décaissement, d'un montant de 49 milliards 125 millions de francs, se fera avant la fin de l'année 2017.

LE Gabon et l'Agence française de développement (AFD) ont signé hier, à Libreville, une convention d'un prêt de soutien budgétaire d'un montant de 225 millions d'euros (147 milliards 375 millions). La dite convention a été paraphée par le ministre de l'Économie, Régis Immongault, et la directrice de l'agence régionale de l'AFD au Gabon, Laetitia Dufay,



Photo : D.R.

Grâce à cet accord de prêt, l'AFD mettra à la disposition du Gabon, sur trois ans, l'équivalent de 147 milliards.

ainsi que par l'ambassadeur Haut représentant de la France au Gabon, Dominique Renaux.

Selon les termes de cet accord, l'Agence française de développement (AFD) mettra à la disposition du Gabon, sur la période 2017-2019, trois tranches de 75 millions d'euros (49 milliards 125 millions de francs). Le premier versement interviendra avant la fin de l'année 2017. L'octroi des tranches en 2018 et 2019 se fera sur la base des conclusions de mis-

sions par le ministère français de l'Économie et l'AFD. Lesquelles missions porteront une attention particulière au suivi de l'apurement des arriérés de l'État et à la mise en place des réformes des finances publiques.

L'ambassadeur, Haut représentant de la France au Gabon, Dominique Renaux, a fait à cette occasion un constat : « Les arriérés intérieurs constituent un des freins à la relance de l'économie nationale. Ils affectent les fournisseurs de



Photo : D.R.

Les deux parties procédant à la signature de l'accord.

l'État, comme la plupart des acteurs du secteur privé via les arriérés de remboursement de la TVA. Je suis particulièrement attentif, vous le comprendrez, à leur impact sur les entreprises françaises, qui représentent une part importante de l'activité économique en termes de production, d'emplois et d'exportations. »

Le ministre Immongault, à son tour, s'est dit satisfait, dès l'instant que cet accord financier, « (...) permettra de redonner de l'oxygène à

l'économie gabonaise, avec en ligne de mire le règlement des arriérés de l'État. »

S'agissant du règlement de la dette, le gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre un plan d'apurement de l'ensemble des arriérés accumulés d'ici à 2021. Ainsi, les arriérés intérieurs de trésorerie devraient être soldés sur une période de deux ans (2017-2018) et ceux relatifs à la TVA sur une période de quatre ans (2017-2021)

Promotion des investissements privés Identifier les projets éligibles

L.R.A.
Libreville/Gabon

Pour être retenus, les investissements devront être créateurs d'emplois, de richesses et de croissance inclusive.

LES acteurs intervenant dans l'investissement étaient réunis autour du ministre de la Promotion des investissements privés, du Commerce et de l'Industrie, Madeleine Berre le 29 novembre dernier. Ensemble, ils ont entamé une réflexion axée sur l'identification des projets éligibles à la promotion des investissements et qui pourraient être proposés aux investisseurs lors du prochain forum des fonds souverains prévu en avril 2018. A l'ordre du jour des ac-

teurs de cette réunion, échanger et établir une banque de projets éligibles à l'investissement privé, en posant une ligne de démarcation entre investissements privés et publics. « Il s'est agi de donner une orientation sur les projets prioritaires », a indiqué Mme Berre. L'objectif recherché étant de fixer une stratégie nationale de promotion desdits investissements.

La ministre de la Promotion des investissements a également souligné la nécessité d'améliorer la communication entre tous ces acteurs pour que, comme elle l'a déclaré : « nous puissions atteindre les objectifs de performance qui nous ont été assignés sur 2018 et 2019. »

Madeleine Berre estime que le Plan de relance économique (PRE), tel qu'il a



Photo : D.R.

Les acteurs, porteurs de l'investissement, en séance de travail avec Madeleine Berre, ministre de la Promotion des investissements.

été décliné, a identifié les secteurs prioritaires, susceptibles d'accompagner la diversification. Le bois, l'agriculture, la transformation industrielle, les mines, le tourisme, le numérique, sont autant de potentiels de développement de projets. « Les ré-

sultats devant se traduire en emplois, en développement industriel, en attractivité du pays, en nombre de visiteurs », a-t-elle insisté.

Pour Mme Berre, les projets éligibles au secteur privé seront dorénavant identifiés par rapport à

leur critère de rentabilité. « L'investisseur qui arrive dans notre pays et l'investissement qu'il apporte doivent être créateurs d'emplois, de richesses et de croissance inclusive. Il n'y a plus d'investissement sans que nous ayons analysé l'impact de cet investissement sur les populations et le tissu économique de notre pays. Tel était l'enjeu de la réunion de ce matin », a-t-elle ajouté.

Pour Liban Souleymane, coordinateur du PSGE, cette rencontre était importante. Car la partie réservée à l'attraction des investissements privés étrangers dans le cadre du PRE est très importante dans un contexte économique difficile, où l'État a du mal à supporter un certain nombre d'investissements.

Brèves

Kenya / Le pays va délivrer des visas aux citoyens africains à leur arrivée

Les Africains n'auront plus besoin d'obtenir un visa avant de se rendre au Kenya. Lors de son investiture pour un second mandat, le président Uhuru Kenyatta a annoncé que les citoyens africains souhaitant se rendre au Kenya, pourront désormais recevoir un visa à leur arrivée.

Cette nouvelle orientation de Nairobi est destinée à booster les échanges commerciaux entre le pays d'Afrique de l'Est et le reste du continent. Aussi, facilitera-t-elle les voyages intracontinentaux. Le Kenya avait déjà l'une des procédures en ligne les plus simples pour l'obtention de visas à court terme.

Afrique / La BAD lance une initiative pour sortir 50 millions de jeunes africains du chômage et du sous-emploi

La Banque africaine de développement (BAD) vient de lancer le groupe consultatif présidentiel de la jeunesse (PYAG-Presidential youth advisory group) dont l'objectif est de proposer des idées innovantes pour la création de plus de 25 millions d'emplois décents et durables en Afrique, au cours des dix prochaines années. L'information a été portée au public, lors du 6e Forum des affaires Union européenne-Afrique, à Abidjan, par le président de l'institution financière, Akinwumi Adesina.

Sénégal / Macky Sall annule la concession de 10 000 hectares de terres rizicoles au groupe marocain Afri Partners

Selon les informations relayées par la presse sénégalaise, le président Macky Sall aurait annulé la concession de 10 000 ha de terres agricoles destinées à la culture du riz à Dodel et Némette, dans la région du Fouta, au groupe marocain Afri Partners dirigé par le Marocain Anas Sefrioui (photo). « La nouvelle a été annoncée par le ministre délégué chargé du Budget, Birima Mangara, lors du vote du budget du ministère chargé de l'investissement à l'Assemblée Nationale », précise notamment le site d'information Afrique Midi.

Rassemblements par W.N.

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 01/12/2017				FIXING		VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSISERS		
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	en date du				
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	CAC 40	01/12/2017	5 401,21		
USD	1,1849	1USD =	553,597	1 USD	572,973	DOW JONES	01/12/2017	24 064,60		
CAD	1,5267	1CAD =	429,657	1 CAD	452,846					
JPY	133,0800	1JPY =	4,929	100 JPY	512,561					
GBP	0,8799	1GBP =	745,533	1 GBP	778,199					
CHF	1,1699	1CHF =	560,695	100 CHF	58 781,58					
ZAR	16,1263	1ZAR =	40,676	100 ZAR	4 229,83					
MAD	11,1692	1MAD =	58,729	1 MAD	61,07					
CNY	7,8377	1CNY =	83,693	1CNY	86,20					
KES	122,7100	1KES =	5,346	1KES	5,51					

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
01 Décembre 2017: 63,83

CHANGEMENTS
Union Gabonaise de Banque
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>